



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
4 mars 2013  
Français  
Original : anglais

---

**Lettres identiques datées du 4 mars 2013, adressées  
au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un fait alarmant survenu dans notre région.

Le 27 février 2013, pour la deuxième fois en moins d'un an, un obus de char en provenance de Syrie a été tiré sur le village israélien d'Alonei Habashan. Trois jours plus tard, le 2 mars, trois obus d'artillerie ont atterri à Ramot Magshimim.

Ces attaques constituent une violation de l'Accord de séparation des forces conclu en 1974 entre Israël et la Syrie, et risquent de faire dégénérer une situation déjà tendue. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'Israël reste passif quand la vie de ses citoyens est mise en danger par les actes inconsidérés du Gouvernement syrien.

Israël a jusqu'à présent fait preuve de la plus grande retenue possible. J'exalte le Conseil de sécurité à réagir immédiatement avant que la situation ne dégénère.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire circuler le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Ron Prosor

